S03P-11.2.3.10 PERIODIQUE .Formation des personnes qui effectuent sur le courrier et le matériel des transporteurs aériens, les approvisionnements de bord et les fournitures d'aéroport, des contrôles de sûreté, autres que l'inspection filtrage

0 jour 3 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Personnel qui effectuent sur les fournitures destinés aux aéroports et les approvisionnements de bord, des contrôles de sûreté autres que l'inspection/ le filtrage
Préparateur de : Plateaux Repas; Préparation Vente à bord (journaux, duty-free...); Nettoyage avion; métiers de l'armement (ACNA; SERVAIR : approvisionnement à bord)

Pré-requis

Avoir suivi une vérification de ces antécédents judiciaires prévu à l'Art.11.1.1 et 11.1.2 AIM du 11/09/2013 et dispositions du IV Art. R213-4-5 du CAC,
Français Lu et écrit et parlé

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Pour suivre cette formation vous devez vous engager à prendre toutes les mesures pour assurer la non divulgation de toutes informations dont vous avez connaissance dans le cadre de cette formation .

Pour mémoire, la vérification des antécédents est à la charge de l'employeur
Les formations 11.2.3.7, 11.2.3.8, 11.2.3.9 et 11.2.3.10, conformément au guide du Domaine 11 de la DSAC, demandent que l'employeur à inscrire auprès de l'organisme Rem Formation des apprenants pour lesquelles il a été procédé une vérification de leurs antécédents conformément aux dispositions des points 11.1. 3 et 11.1.5 du règlement (UE) n° 2015/1998 modifié,

- à vérifier l'identité de l'apprenant sur la base documentaire, lors de la communication du code d'accès à sa session de formation et à sa session d'examen le cas échéant si l'option n°2 est retenue,
- à superviser l'examen de vérification de compétences ou à désigner sous ma responsabilité M xxxx le cas échéant, si l'option 1 est retenue,
- à ne pas remettre les codes d'accès à un autre apprenant,
- à faire dispenser la formation au sein de mon infrastructure sur le temps de travail de l'apprenant.

Objectifs pédagogiques

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles.
- **Connaissance des exigences légales applicables et connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation, y compris, entre autres, la menace interne et la radicalisation.**
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des

- obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté.
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans
- lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité.
- Connaissance des procédures de notification.
- Aptitude à identifier des articles prohibés.
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés.
- Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés.
- Connaissance des exigences de protection applicables au courrier et au matériel des transporteurs aériens, aux approvisionnements de bord et aux fournitures d'aéroport,selon le cas.
- Connaissance des exigences applicables au transport, le cas échéant.

Description / Contenu

- Paragraphe §11.2.3.10 du règlement européen n°2015/1998: formation des personnes qui effectuent sur le courrier et le matériel des transporteurs aériens, les approvisionnements de bord et les fournitures d'aéroport, des contrôles de sûreté autres que l'inspection/le filtrage.

Modalités pédagogiques

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM (Questionnaire à Choix Multiples) avec note minimale de validation fixée à 12/20

VALIDITE DE LA FORMATION
5 ans ou dans les cas où les compétences n'ont pas été exercées pendant plus de six mois avant la reprise de la fonction de sûreté, ou dans le cadre de compétences nouvelles ou étendues, conformément au §11.4.2 du règlement européen n°2015/1998
Durées et périodicités minimales des formations périodiques : 03h30 + test

Modalités Accessibilité

Merci de contacter notre secrétariat au 01 41 19 81 79 si vous êtes en situation d'handicap.

le LMS respecte les règles pour l'accessibilité des contenus WEB d'accessibilité WCAG (web content accessibility guidelines) applicables (par exemple accessibilité de l'outil à des personnes en situation de handicap).

16/01/2024